Moot Court (procès fictif)

ECTS : 2

Description du contenu de l'enseignement :

Cet enseignement professionnalisant propose aux étudiants une simulation de procès, à partir d'un contentieux réel en droit des affaires, traité par le cabinet d'avocats qui animera les séances. La promotion sera divisée en plusieurs groupes, et les étudiants participeront aux différentes étapes de la procédure. Une première séance sera consacrée à la présentation de la procédure et de l'affaire traitée une deuxième séance à la présentation des conclusions des demandeurs une troisième séance à la présentation des conclusions des défendeurs enfin une quatrième séance sera dédiée aux plaidoiries.

Compétence à acquérir :

Se familiariser avec la stratégie judiciaire. Développer des arguments juridiques tant à l'écrit qu'à l'oral .

Document susceptible de mise à jour - 05/11/2026
Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16